

J'ai lavé mes pieds, comment les salirai-je ?

On ne dit pas que Moïse, lorsqu'il eut libéré ses pieds, sur l'ordre de Dieu, de leur enveloppe de peau morte pour s'avancer sur la terre sainte et illuminée, les remit ensuite dans ses sandales (Ex 3,5). Et lorsqu'il composa le vêtement sacerdotal, selon le modèle qui lui avait été montré sur la montagne, en mêlant dans le tissu l'éclat de l'or, de la pourpre, du vert, de l'hyacinthe et de l'écarlate, afin que le mélange des couleurs fût d'une beauté éblouissante, il n'inventa aucun ornement pour les pieds ; au contraire la parure du pied sacerdotal, c'était d'être nu et libre de tout revêtement (Ex 28,5-8). C'est qu'il faut en effet, que le prêtre s'avance sur la terre sainte, qu'il est interdit de fouler avec des peaux mortes. C'est pourquoi le Seigneur aussi interdit les sandales à ses disciples, lorsqu'il leur ordonne de ne point prendre la route des Gentils, mais de s'avancer sur la voie sainte (Mt 10,10). Personne n'ignore quelle est cette Voie sainte sur laquelle les disciples doivent courir, puisque nous l'avons appris de Celui qui a dit : « *Je suis la Voie* » (Jn 14,6) ; or il est interdit, à celui qui n'a pas enlevé le revêtement de l'homme mort de toucher à cette voie.

C'est cette voie que l'Épouse a empruntée ; et ceux qui marchent dans cette voie, le Seigneur leur lave les pieds avec l'eau et les essuie avec le linge dont il est ceint (Jn 13,5). Car la ceinture du Seigneur est une vertu purificatrice des péchés : « *Le Seigneur a revêtu sa puissance*, dit l'Écriture, *et il en a ceint ses reins* » (Ps 92,1). Aussi l'Épouse ayant les pieds purs est attentive à elle-même sur la route royale – la route royale de Nb 20, 17 est un symbole de la marche spirituelle vers Dieu – et veille à ne se détourner ni à droite ni à gauche, de peur que, si son pas dévie de la route d'un côté ou de l'autre, elle ne salisse son pied avec de la boue.

On comprend bien ce qui est dit ici : l'âme qui a une fois délié ses sandales par le baptême – c'est en effet le propre de celui qui baptise de délier les lacets des sandales, comme Jean a affirmé ne pouvoir le faire pour le seul Seigneur (Lc 3,16) : comment en effet aurait-il pu délier celui qui, pas mime originellement n'avait été lié par les lacets du péché ? – cette âme a lavé ses pieds, car elle a déposé avec ses sandales toute souillure terrestre. Aussi garde-t-elle ses pieds immaculés sur la route pavée, comme fit David lorsque, s'étant lavé de la souillure de la boue, il posa ses pieds sur la pierre en disant : « *Il m'a retiré de la fosse fatale, de la vase du borbier, il a dressé mes pieds sur la pierre, il a affermi mes pas* » (Ps 39,3).

Par pierre, nous entendons le Seigneur qui est lumière, vérité, incorruptibilité et justice, dont est pavée la route spirituelle. Celui qui ne s'écarte d'aucun côté garde ses pieds purs, puisqu'ils ne sont souillés nulle part par le boue de la volupté. C'est ainsi, à mon avis, que l'Épouse ouvre la porte au Verbe. Car la promesse de ne plus reprendre la boue déposée et de ne plus admettre dans le voyage de la vie la souillure terrestre permet à la sainteté d'entrer dans l'âme ainsi disposée. Or le Seigneur est sainteté.

Saint Grégoire de Nysse